

ganisa ; il refusa le secours d'un régiment qui était en marche , et il rétablit par la force l'ordre et la perception de l'impôt. Un comité pris dans la réunion des trois ordres s'adjoignit au consulat.

Louis XVI avait reconnu l'unité de l'Assemblée nationale et déclaré au duc de Luxembourg , président de la noblesse , qu'il ne souffrirait pas qu'un seul homme périt pour sa querelle. Il n'avait pas voulu défendre sa couronne, comme une sentinelle défend sa consigne. Mais il congédie Necker qui ne l'avait pas assisté à sa séance royale , et il donne au maréchal de Broglie le ministère de la guerre avec un commandement de troupes.

C'était, dit M. Morin , une conspiration de l'aristocratie ; et le peuple de Lyon , à qui la municipalité était suspecte d'un complot liberticide, veut s'emparer du château de Pierre-Scize et se déclarer en insurrection. Alors , dit toujours M. Morin , M. Imbert-Colomès , impuissant pour résister au mouvement , s'en fit le chef pour le contenir dans la voie d'une protestation légale. Il fit adopter cette protestation sous sa présidence , par une assemblée générale du consulat et des électeurs des trois ordres.

La ville y déclare : qu'elle est consternée de l'exil de M. Necker, qu'elle rend responsable l'autorité civile et militaire de toute entreprise contre les droits de la nation, et les décrets de l'Assemblée nationale ; qu'elle sacrifiera sa vie et ses biens pour assurer le sceptre dans la branche régnante de la maison de Bourbon et pour extirper l'aristocratie ministérielle ; qu'elle veut que la dette publique soit acquittée , mais qu'aucun impôt ne sera perçu le jour où l'Assemblée aurait été dissoute par la force. Enfin la ville prend sous sa sauve-garde la personne inviolable de tous les députés.

Rédigée le 16 , adoptée le 17 , cette protestation fut applaudie le 21 par l'Assemblée nationale. « Elle était victorieuse , dit « M. Morin , le peuple de Paris avait conquis la Bastille le 14. « Mais le peuple de Lyon avait précédé le signal de la victoire ; « il avait été prêt à conquérir Pierre-Scize. »

Sans contredit , il ne fallait ni blocus , ni assaut pour prendre Pierre-Scize comme la Bastille.